

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 21S0044 - réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents - Lot 10 Électricité courant forts et faibles - Avenant n°6 de prestations supplémentaires et prolongation du délai d'exécution

N° : VA_DEC2025_775
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décisions

De conclure avec la Société SPIE Industrie & Tertiaire située à LESQUIN (59810), titulaire du lot 10 Electricité courants forts et faibles du marché n°21S0044 Réhabilitation et extension de la Rose des vents à Villeneuve d'Ascq, un avenant n°6 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires ainsi que la prolongation du délai d'exécution des travaux.

Montant du marché : 586 505,51 € H.T

Avenant n°1 : Avenant sans incidence financière

Avenant n°2 : 36 079,06 € H.T. représentant une hausse de 6.15% avec prolongation de délai

Avenant n°3 : Avenant sans incidence financière

Avenant n°4 : 41 027, 12 € H.T. représentant une hausse de 6,99%

Avenant n°5 : Avenant de prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°6 : 17 234,44 € représentant une hausse de 2,94%

Nouveau montant du marché : 680 846,13 € HT représentant une hausse de 16,09%

Imputation budgétaire : 2313.024.2200SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 29 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215039-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 31 octobre 2025